

Le bilan de fin d'année de la FSU

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE. Les syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ont tenu une conférence de presse vendredi matin. Au menu : l'UAG, les infirmières, la rentrée, les rythmes scolaires.

En cette fin d'année, les sujets ne manquent pas en matière d'éducation. Vendredi matin, la Fédération syndicale unitaire (FSU) avait invité ses différents syndicats pour évoquer les sujets brûlants. À commencer par l'université des Antilles et de la Guyane, qui connaît la plus grave crise de son histoire. Comme l'a rappelé Michel Tondellier, responsable du Syndicat national de l'enseignement supérieur (Sne-sup). Selon le syndicaliste, trois points restent préoccupants : pour créer une université de plein exercice en Guyane, des moyens seront pris sur le pôle Martinique ; certains tentent de déstabiliser la gouvernance ; selon le rapport de la Cour des comptes, un laboratoire, le Ceregmia, met en péril l'ensemble de l'établissement. Yvon Joseph-Henri, patron de la FSU, regrette «l'énorme silence sur cette affaire de la part de toutes nos institutions syndicales et politiques». Il poursuit : «On ne peut pas continuer à avoir des clans qui se comportent en prédateurs de l'université». Dominique Lemoine et Claudine Cavalier, responsables du Syndicat national des infirmiers (e) s conseiller (e) s de santé (Snics), ont, elles, abordé la réalité des soins infirmiers en Martinique. «Nous avons des infirmière-



Les syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ont tenu une conférence de presse vendredi matin.

res en souffrance avec plus de 2000 élèves sur leur secteur», explique Claudine Cavalier. Ces infirmières au bord du burn out sont rattachées à un collège et ont en plus la charge d'écoles primaires se trouvant dans le secteur de recrutement du collège. En clair : il manque des postes. Le Snics en réclame pour l'heure 6 supplémentaires (par rapport aux 66 actuels). Par ailleurs, le syndicat, qui s'est fortement battu pour que les infirmières restent sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement, craint aujourd'hui une modification de leurs missions, avec notamment des rapprochements avec l'Agence régionale de santé (ARS). Or, une collaboration de plus en plus forte avec l'ARS se fera au détriment des élèves. «On ne pourra plus faire un travail en profondeur avec eux», insiste Claudine Cavalier. Autre crainte : le transfert des personnels de santé (ainsi

que les conseillers d'orientation) aux collectivités territoriales. Quoi qu'il en soit, le Snics entend participer aux négociations qui s'engagent avec le gouvernement sur la nouvelle façon de penser la santé à l'école.

CHUTE DÉMOGRAPHIQUE

De son côté, Françoise Paraquet, secrétaire académique du Snes, est revenue sur la rentrée scolaire 2013/2014 qu'elle a qualifiée de «morose, avec des attentes non satisfaites». Cependant, le fait marquant demeure la baisse des effectifs, une baisse qui se poursuit inexorablement depuis dix ans et qui n'est pas sans conséquences. Les lycées de Fort-de-France (Joseph-Gaillard, Bellevue et Schoelcher) perdent des élèves et l'un d'entre eux pourrait à court terme fermer. Autres effets de la chute démographique : «Nous avons perdu une centaine de postes à l'occasion de cette rentrée et quelque 900 postes

en dix ans dans le second degré», constate la secrétaire académique du Snes. Elle ajoute : «La population vieillit tout comme le corps professoral, 43% des professeurs agrégés et 36% des professeurs certifiés ont plus de 50 ans». En attendant de partir à la retraite et d'être remplacés, ces enseignants devront, par le biais des syndicats, batailler ferme pour que le projet du ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, d'annualiser leur temps de travail ne voie pas le jour. Autre chantier cher au ministre : la réforme des rythmes scolaires. Le SNUipp-FSU Martinique exige la suspension du dispositif des nouveaux rythmes car les effets attendus ne sont pas au rendez-vous, selon lui. «Nous demandons qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée 2014 et réclameons que de vraies discussions s'engagent pour faire évoluer le texte sur les rythmes et la scolarisation des plus jeunes».

J.-M. A.